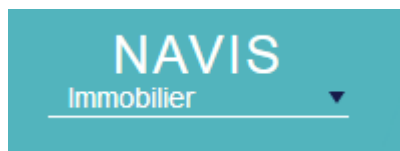


NAVIS IMMOBILIER - PORTAIL EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE



© efl.fr

Titre

Navis Immobilier - Portail Editions Francis Lefebvre

Éditeur(s)

Editions Francis LEFEBVRE

Support

Base de données en ligne

Type de document

Ouvrage pratique
Revue
Outil
Code

Périodicité

Mise à jour en continu

Source du droit

Législation
Jurisprudence
Doctrines

Domaines du droit

Droits spécialisés
Droit de l'urbanisme - Construction - Immobilier

Contenu

Au sein du **Portail Editions Francis Lefebvre**, le **Navis Immobilier** est une base de données proposant l'accès à de nombreux types de documents relevant du domaine du droit immobilier.

Se voulant pratique et tournée vers le monde professionnel, cette base offre également aux étudiants et chercheurs un accès rapide à des ressources officielles, codes, documents thématiques et de synthèse et propose des outils efficaces pour suivre l'actualité du domaine.

La documentation

Le Navis immobilier donne accès à plusieurs types de documents :

- Les principaux **codes relatifs au droit de l'urbanisme - Construction - Immobilier** :
 - Code des Baux (Daloz)
 - Code de la Construction et de l'Habitation (Daloz)
 - Code de l'Urbanisme (Daloz)
 - Code rural et de la pêche maritime (Daloz)
- Les **Mémentos**, qui proposent une synthèse et des analyses de la législation et de la jurisprudence :
 - Mémento Gestion immobilière
 - Mémento Urbanisme Construction
 - Mémento Vente immobilière
- La **bibliothèque numérique** donne accès à la lecture en ligne de trois ouvrages de l'éditeur :
 - Immobilier juridique et fiscal 2014
 - Réforme de la copropriété 2020
 - Réforme des sûretés 2021
- Quelques archives : éditions antérieures des Mémentos (18) et Publicité foncière 2015
- La revue **Bulletin pratique Immobilier** (archives depuis 2000)
- Les dossiers **Themexpress** : 5 dossiers sur des sujets de fonds ou d'actualité, mis à jour en continu :
 - Blanchiment d'argent : prévention et répression
 - Locations meublées et investissements de loisirs
 - Plus-values immobilière
 - Responsabilité civile du notaire
- Deux **fiches pratiques** Expert-comptable organisées en questions / réponses :
 - Autres impôts et taxes
 - Immobilier et fonds de commerce

Selon l'abonnement souscrit, il est possible d'ajouter à sa bibliothèque des mémentos relevant d'autres domaines traités par le Portail Editions Francis Lefebvre et des ouvrages de la Bibliothèque numérique.

Les formulaires, outils et services

Le Navis Immobilier met à disposition :

- Le **Formulaire immobilier** : formulaires d'actes et de déclarations utiles à la matière.
- Des **simulateurs de calculs** : Rembourser un emprunt par anticipation, TEG/TAEG : calcul du taux effectif global d'un emprunt
- Les **indices et taux** en vigueur
- Le service **Chatexpert** (aide à la recherche par chat ou téléphone)

Selon l'abonnement souscrit, il est également possible d'accéder à des logiciels, un service de question/réponse par des experts (L'Appel expert), un service de publication d'annonces légales, un service d'analyse des fichiers des

écritures comptables.

Focus sur les actualités

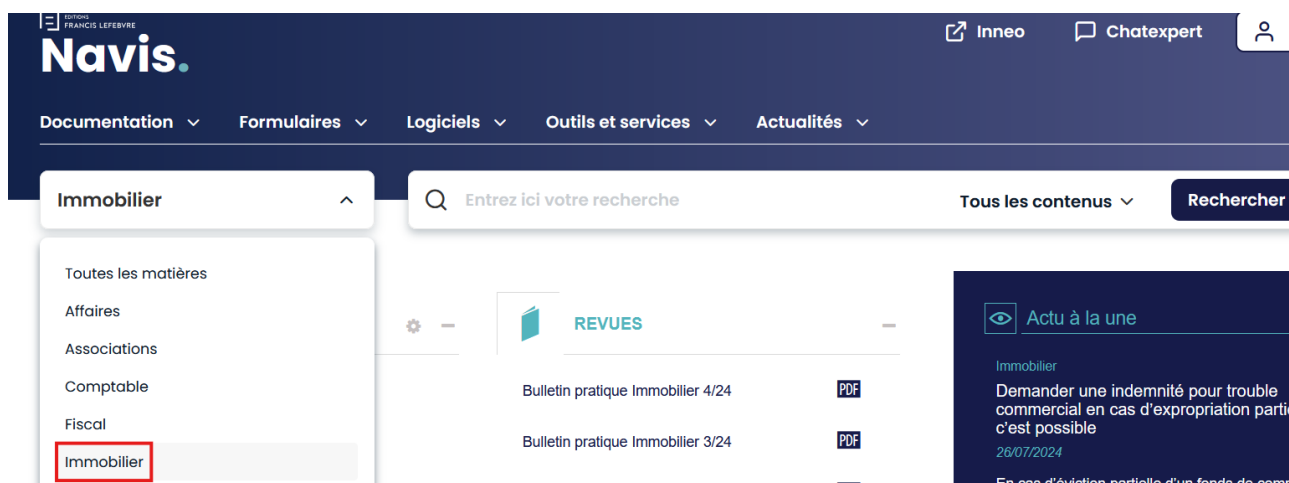
Les actualités sont présentes en page d'accueil et dans l'onglet Actualités. Elles se répartissent en 5 rubriques :

- A la une : veille de la jurisprudence, des textes officiels et des communiqués les plus récents. Rubrique Vie professionnelle (Notaires)
- Avis d'experts : tribunes d'experts sur des questions d'actualité
- Revues : Bulletins, Feuilletts, Revues de jurisprudence
- Agendas
- Indices et taux

Des actualités sont par ailleurs diffusées sous forme de **flux RSS** (flux Immobilier) et **vidéos** (Youtube). Elles sont enfin accessibles sur **LinkedIn** et à travers des fils **X** destinés aux professionnels (experts comptables, avocats, notaires, RH).

Clefs d'utilisation

La page d'accueil de **Navis Immobilier** s'ouvre par défaut sur le contexte "Toutes les matières" du **Portail Editions Francis Lefebvre**. Pour limiter la recherche ou la consultation au seul domaine du droit immobilier, cliquer sur le lien "Toutes les matières" et sélectionner la matière souhaitée (sélecteur à gauche de la barre de recherche).



Navis Immobilier propose deux modes d'utilisation de la base de données :

- La recherche, qu'elle soit par une recherche simple ou une recherche avancée.
- La navigation et l'aide pratique à travers les onglets **Documentation**, **Formulaires**, **Outils et Services** et **Actualités**.

Les clefs d'utilisation de **Navis Immobilier** ne diffèrent pas de celles du **Portail Editions Francis Lefebvre** (voir la fiche Jurisguide correspondante [Portail Editions Francis Lefebvre](#)).

Veille

Une rubrique en page d'accueil permet de gérer les alertes e-mail et les flux RSS.

Notes

La revue [Bulletin pratique immobilier](#) est répertoriée dans [Mir@bel](#).

Liens

Accès au portail

Guide d'utilisation et tutoriel

Fiche réalisée par : Asma ALOUANE (BIU CUJAS), le 29/01/2015

Mise à jour : Laëtitia NICOLAS (BIU CUJAS), le 03/07/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).